

BULLETIN DES GRAINS & FARINES

ET DU COMMERCE DE LA RÉGION LYONNAISE
PARAISANT LE DIMANCHE

Abonnements : 2 fr. 50 pour 6 mois; 5 fr. par an. — S'adresser à l'imprimerie Bourgeon, rue Saint-Paul, 36-38, Lyon.

MARCHÉ DE LYON.

Lyon, le 19 mai 1883.

Nous recevons les meilleurs renseignements sur l'état des blés. — La plante est vigoureuse; elle a bien tallée et promet de donner une bonne récolte. — La culture pourra trouver dans l'abondance et la qualité une compensation à la réduction des ensemencements. — Sur les plateaux les blés sont splendides; dans les plaines basses tout ce qui a résisté à l'humidité se présente très bien.

Le marché d'aujourd'hui n'était pas bien important. — La culture est absente; elle préfère se livrer à ses travaux plutôt que de venir entendre les nouvelles intéressées et contradictoires qui commencent à se produire.

Les prix sont sans changement.

Nous cotons : Blés		
du Dauphiné 1 ^{er} choix . . .	25,25	25,50
— ordinaire . . .	24,50	25, »
de Bresse 1 ^{er} choix . . .	25,50	» »
— ordinaire . . .	25, »	» »
du Bourbonnais . . .	26,50	26, »
de Bourgogne . . .	25,50	24,75
Blés de Russie . . .	26,50	29 »
Blés de Danube . . .	23,25	26,25
Blés d'Algérie durs . . .	» »	» »
Blés de Bombay durs . . .	25 »	27 »

Les 100 kil., gare Lyon ou environs.

La température exceptionnellement belle dont nous jouissons depuis quelques jours est venue calmer les inquiétudes assez justifiées, que l'humidité persistante avait inspirées à la culture; aussi la satisfaction est générale dans notre région d'après les avis que nous recevons de différentes directions. Les apports en blé ont diminué d'importance cette semaine sur les marchés de l'intérieur, et les propriétaires ont résisté aux concessions que la meunerie leur a demandées, vu le peu de blé qui leur restent pour arriver à la prochaine campagne. Aussi les prix sont-ils fermes dans toutes les directions sur le blé du pays, et même dans certains contrées les prix se sont relevés.

Dans nos ports maritimes, les affaires n'ont pas guère repris plus d'activité; les arrivages ont peu d'importance en ce moment, et les prix du blé sont restés au même niveau. En Angleterre c'est la baisse dans les cours, ou tout au moins la faiblesse qui a prévalu cette semaine sous l'influence de forts arrivages de blé de la Californie; en clôture cependant, la marchandise ayant trouvé placement, la tendance du marché s'est raffermie.

L'Amérique maintient toujours très fermement ses cours; c'est là la cause de la fermeté sur les blés que nous constatons partout, à quelque chose près.

A Marseille, le marché est toujours calme; il se traite peu d'affaires, mais les prix se soutiennent par suite du manque de marchandise. La demande de l'intérieur est faible; les quelques transactions, opérées sur place, ont été faites pour subvenir aux besoins de la minoterie locale.

A Londres, la tendance a été très soutenue, mais la demande limitée; aucune affaire à signaler, tant en disponible qu'en livrable.

A Anvers, les affaires ont eu un peu plus d'activité, les prix du blé sont restés sans variations. La vente a été animée pour le seigle, les prix ont été tenus fermes.

Sur les marchés allemands, la tendance a été calme pour le blé et ferme pour le seigle.

New-York à 1 dollar 23 cents 1/2 le bushel disponible perd 1/2 cent sur la semaine dernière (fr. 23,70 les 100 kilos. contre fr. 23,82). Le courant mois est à 1.20 1/2, contre 1.21 3/4; juin à 1.21, contre 1.25. Le change sur Paris est sans variation à 18 3/4. Marché lourd, prix en baisse. Le fret est à 3 sch. en baisse de 1/4.

Etats-Unis. — Les expéditions, pendant la semaine finissant le 14 mai, se sont élevées à 531,650 quintaux métriques, dont 43,400 pour le Continent, 43,400 pour la France et 444,850 pour l'Angleterre. — Les stocks visibles étaient à cette date, pour les blés, de 21,000,000 bush., et, pour les maïs, de 15,600,000 bushels.

Dardanelles. — Du 2 au 7 mai, 23 navires, dont 1 voilier, chargés de blé, ont passé le détroit: 8 en provenance d'Odessa, 1 de Sébastopol, 9 de Taganrok, 3 d'Ibraïla, 1 de Nicolaïeff, 1 de Sulina. De ce nombre, 2 se sont déclarés pour Anvers, 1 pour Barcelone, 4 pour Gibraltar, 9, dont 1 voilier pour Malte, 4 pour l'Angleterre, 1 pour Gênes, 2 pour Marseille.

Rien à dire sur les farines: l'attention est toute aux blés.

Les affaires se réduisent à satisfaire les petites demandes de la consommation.

On cote: Farines

Supérieures	48,50	49, »
Commerce 1 ^{res}	44,50	46, »
— rondes	39, »	41, »

Le sac de 125 kil., disponible, suivant marque, toiles comprises.

Et Farines

de boulangerie 1 ^{res}	49, »	51, »
rondes supérieures	43,50	» »
— ordinaires	41,50	» »

Le sac de 125 kil., disponible, suivant marque, toiles comprises, au domicile de l'acheteur.

N'ayant rien à dire sur cet article, les journaux spéciaux parlent des prix de la future récolte.

C'est peut-être prématuré, car seul le trèfle incarnat est actuellement en fleurs.

Trèfle violet	220	»
— blanc	200 à 250	
— hybride	200 à 250	
— d'Amérique	175 à »	
Luzerne de Provence	145 à 160	
— du Poitou	125 à 130	
— d'Italie	140 à 150	
Minette	45 à 65	
Ray-grass anglais	60 à 65	
— d'Italie	60 à 70	
Pois jaras	22 à 24	
Sainfoin à une coupe	30 à 25	
— deux coupes	32 à 30	
Vesce	27 à 28	

Pour tous les grains inférieurs nous traversons une saison d'expectative et les affaires sont généralement calmes et sans variation de prix.

Seigle	15,25	15,50
Orge brasserie	21,50	22, »
— mouture	17,50	19, »
Avoine	18,50	21,50

Maïs	20,50	23, »
Sarrasins	18,50	19,50
Gros son 1 ^{er} choix	12,50	13,50
Son ordinaire	12, »	12,50
Recoupes fines	12,25	12,50
— grosses	12, »	» »
Fleurages blancs	17,50	» »
— bis	15,50	» »

Les 100 kilos disponibles.

Très important marché aux fourrages ce matin sur la place de la Croix. — Beaucoup de foin offert; peu de paille.

Nous avons vu quelques voitures de foin nouveau.

Les foin 1882 tiennent mal leurs prix. Les pailles sont en hausse. On estime que la paille de la récolte 1883 sera de très bonne qualité, mais la quantité n'y sera pas.

Foin de Bourgogne	12,50	13, »
— de pays	8,25	8,75
Paille de froment	5, »	4,75
— de seigle	4,75	5, »
— d'avoine	4, »	4,50
Luzerne	10, »	9 »

MARCHÉ DE MARSEILLE

Marseille, 18 mai 1883.

Marchandise disponible toujours plus rare. Très peu d'offres en livrable nos prix étant trouvés trop bas par l'importation. Nos débouchés sont très limités et nos principales affaires sont traitées par notre minoterie qui par suite de réduction du stock est obligée de payer les prix suivants:

Disponible:

Red-Winter	26,50 à 27, »
Sandomirka	25, » à 26, »
Pologne	25, »
Irka Berdianska	25, »
Bessarabie	25, »
Bannat	23, »
Buenos-Ayres	24, » à 25, »
Azema Nicolaïeff	25, »
Irka Nicolaïeff 121	24,50
— Galatz	21,50
Tendre Azow 122	23,25
d° d° 121	21,75
Danube	21,50
Kurrachée blanc	23,75
— bigarré	23,25
— rouge	22,75

Les 100 kil. entrepôt 1^{er} coût.

Livrable arrivée juin.

Red-Winter	26,75
Pologne	25, »
Azema Nicolaïeff 123	24,50
Kertch 123	23,25
Azoff tendre 123	23,50
— 120	22,50
Burgas	22,50

Les 100 kilogr., entrepôt 1^{er} coût.

Désignation mai juin, arrivée juillet.

Irka Azow 128/123	31,75
— Nicolaïeff 128/123	32, »
La charge, entrepôt 1 ^{er} coût.	
Redwinter	26,50
Sandomirka	25,50
Bombay blanc 1 A	26,25
Bombay blanc 1	25,50
d° rouge N°1	24,50
Irka Nicolaïeff 120	24,50
Burgas	22,50
Azow tendre 123	23,50
d° d° 120	22,50

Danube 121	21,50
Varna	21,50

Les 100 kilogr. entrepôt 1^{er} coût.

GRAINS GROSSIERS.

Avoine Russie ou Danube 17. »	
Les 110 kil., 1 ^{er} coût.	
Avoine Smyrne	16, »
d° Salonique rouge	15,75
d° d° blanche	15,75
d° Samsonn	13,50
Maïs Verna	16,50
d° Danube	16,50
d° Samsoum	16,50
d° Cinquantini	18,50
Orges Balchick, liv. c. mois 15,50	
d° de Russie	15, » à 15,50
Fèves d'Egypte	20,50
d° de Jaffa	20, »
Les 100 kil., 1 ^{er} coût.	

COMMERCE

BLÉ ET FARINE.

Dans les huit premiers mois de la campagne anglaise, c'est à dire du 1^{er} septembre 1882 au 30 avril 1883, nos voisins d'outre-Manche ont reçu de l'étranger en blé et en farine . . . quaters 13.592,820 et la culture leur en a fourni, en blé indigène 6,778,872

Total 20,371,692

Voilà 4,371,692 quaters de plus qu'il n'en fallait pour leur consommation de huit mois (16 millions de quaters).

A partir du mois d'avril, leur consommation n'est plus que de 1,700,000 quaters par mois — ce sont eux-mêmes qui le déclarent; — ils en avaient déjà 2 millions 500,000 en route au 30 avril; il est donc certain que leur excédent de 4 millions 371,692 quaters se trouvera plutôt augmenté que diminué au 31 août prochain, fin de leur campagne. Et ce nouvel excédent de 4 à 5 millions de quaters sera à ajouter aux excédents des années précédentes, — lesquels sont au moins de la même importance, — et formeront ainsi un total de 9 à 10 millions de quaters. On aura beau se récrier; c'est comme cela, c'est la vérité vraie. L'Angleterre, au 1^{er} septembre, débutera avec cinq mois d'approvisionnement. Les Américains en prendront bien leur parti.

En France, c'est à peu près la même chose. Depuis le commencement de la campagne, nous avons importé à peu près 12 millions de quintaux de blé, non en commerce spécial, mais en marchandise arrivée et débarquée. 12 millions de quintaux, soit 16 millions d'hectolitres; et 4 millions d'hectolitres en arriveront encore d'ici au 31 juillet et ce sera un total de 20 millions à ajouter aux 115 millions récoltés; cela fera un grand total de 135 millions. Eh bien, quoiqu'on en dise, il y aura là un superflu équivalent à un quart de récolte à ajouter aux superflus des années précédentes. Nous aurons donc dans l'ensemble — parci, par là, un peu partout, — un excédent d'a peu près une demi-récolte moyenne.

Mais qu'on ne s'en désole pas; les Américains s'écrient que cette année leur récolte sera mauvaise, ils nous laisseront peut-être un peu tranquilles, et peut-être... — il est vrai qu'ils sont un peu farceurs et qu'on ne peut guère les en croire que sous bénéfice d'inventaire, mais enfin... — si nous étions appelés à leur envoyer un peu de notre superflu? Ah! ce serait drôle et ce ne serait pas un mal.

J. LAVELLO.

CAUSERIE

Depuis le commencement du mois, les gens qui se figurent aimer la peinture, parce qu'aucun numéro du catalogue n'échappe à leur vigilance tatillonne, peuvent s'en donner à cœur joie. Quel copieux menu, c'est par cinq mille que se chiffrent les envois offerts à la glotonnerie de la foule. Mais, pour une pièce de résistance, émergeant de ci de là : *rari nantes in gurgite vasto*; que de hors-d'œuvres !

Est-ce à dire, cependant, que le salon de 1883 accuse un réel affaiblissement du génie artistique en France *Distinguo!* Si on faisait somme du talent, de l'acquit, du métier, voire des étincelles géniales que le visiteur salue au passage, dans le palais des Champs-Élysées, on trouverait certainement une résultante des plus satisfaisantes, mais il n'en est malheureusement pas en art comme en industrie où la moyenne importe seule, et des milliers de Tartempions ne sauraient consoler notre époque de l'absence d'un Delacroix ou d'un Puget.

En l'état, le Salon de 1883 est le reflet de notre milieu social, les illustres inconnus y fourmillent sans qu'une seule personnalité, véritablement saillante, vienne s'imposer de haute lutte à l'unanimité des suffrages éclairés. Est-ce un bien, est-ce un mal ? *That is the question!* question vieille comme les civilisations et qui, de toute éternité, a divisé les sociétés en deux camps adverses : apôtres d'une vulgarisation de l'art, symbole de progrès; les contempteurs de toute manifestation étrangère au développement matériel de l'humanité, c'est-à-dire les idéalistes et les utilitaires.

Je n'entreprendrai pas, comme cela sur le pouce, de dire laquelle, à nos yeux, des deux écoles est le plus près de la vérité, ou si même elles n'en sont pas toutes les deux également éloignées. Je veux, d'ailleurs, indiquer quelle est, à mon sens, la cause directe de l'éclosion de tous les sous-maîtres peintres dont les produits encombrant, sans les parer, les salons de l'exposition.

C'est en parcourant le livret du salon que j'ai cru trouver le mot de l'énigme posée par le sphinx de l'art moderne.

Que devrait être le livret: le catalogue des œuvres exposées avec le nom et l'adresse des exposants, rien de plus. D'où vient l'artiste? qui lui met en mains le pinceau, le maillet ou l'ébauchoir, combien de fois fut-il lauréat? Qu'importe au public! c'est l'œuvre qui est soumise au jugement des amateurs, tout ce qui lui est extérieur ne doit être compté pour rien.

Quel est, au contraire le livret? une réclame perpétuelle pour les fabricants de bacheliers-ès-arts, dont l'unique préoccupation, me paraît être de présenter au concours annuel un nombre respectable de sujets revêtus de cette honnête médiocrité qui n'offusque personne, et sert la renommée du magister d'une boîte métallique de poids.

Est-ce que j'exagère? Jetez les yeux sur le livret de cette année, et demandez-vous, sincèrement, si après s'être aussi placé officiellement sous le patronage d'un maître à la mode, il est possible à l'exposant de faire acte de personnalité? Comment espérer que l'élève de M. Bonnat, qui a pris le soin de révéler à l'univers que l'illustre

Bonnat est son pédagogue, comment espérer, dis-je, qu'il présentera au public autre chose qu'une « Bonnatérie? »

Et l'élève de Cabanel, stylé, façonné, gavé de Cabanel, pendant de longues années, peut-il, puisqu'il se range sous le drapeau de ce peintre, lui donner le camouflet d'une œuvre vigoureuse?

Ce serait l'abomination de la désolation, et certainement le jury protestant contre une prétention aussi inouïe, s'empresserait de renvoyer le rebelle à son chevalet en lui infligeant l'obligation de faire amende honorable à la porte des futures expositions.

D'ailleurs avec le mercantilisme qui est la dominante de plus en plus accentuée de l'école française, ce n'est pas un mince avantage que d'être réputé pour le pasticheur d'un des farceurs chèrement rétribués par les Yankees et les boïards. On fait propre, on vend cher, et l'art n'y gagne pas grand'chose.

Aussi, maîtres et élèves persisteront-ils, *mordicus*, dans le système de catalogue en vigueur se souciant autant de l'avenir de l'art qu'un poisson d'une pomme: et sommes-nous exposés à voir de plus en plus la monnaie des Géricault et des Pradier tenir la place de ces lingots d'or pur!

Avec tout cela je m'aperçois que je n'ai pas dit un mot des œuvres exposées, ce sera pour la prochaine cause-rie.

PUBLICATIONS LÉGALES

Du 3 au 9 mai

Adjudications mobilières

Etude Lebrun, 3, rue du 29 Juillet, le 12 mai, à 1 h., en 7 lots de 7 actions de la Société des Papeteries du Marais et de Sainte-Marie. Mise à prix, 1.000 francs par action et en deux lots. 2 obligations Briqueteries et Tuileries de Vaugirard. Mise à prix, 20 francs par obligation.

Etude Dufour, 15 boulevard Poissonnière, le 18 mai à 1 h. De : Fonds de commerce de maison de banque, dite Société Française financière exploitée, 18, chaussée-d'Antin. Mise à prix, 150,000 francs. Propriété du Journal des Tirages financiers. Mise à prix, 50,000 francs.

Formations de Sociétés

Journaux populaires illustrés, 55, rue Montmartre.

Le Commerce, 23, rue de Grammont.

Compagnie des chaussures de Blois, 2, place d'Anvers.

Parfums naturels de Cannes, 55, rue Taitbout.

Modifications de Sociétés

Chemins de fer Rio grand du Sul, 38, avenue de l'Opéra. Modification aux statuts.

Minerais de fer magnétique de Motka et Hadid, 26, avenue de l'Opéra (id.)

Vidanges militaires, 35, rue Le Peletier (id.)

Banque Maritime, 14, rue Bergère (id.)

Compagnie d'Afrique, 6, rue du Havre (id.)

Nouvelle Compagnie française de tabacs, siège transféré, 54, rue Lecourbe.

Société d'exploitation de tabacs (id.)

Fusion des Gaz. Siège transféré 31, rue de Trévise.

Dissolutions de Sociétés

Société des Marbriers, 17, rue des Tournelles.

Annulations de Sociétés

La Mode-Bijou, 26, rue des Petits-Carreaux.

Déclarations de faillites

Jugement du 2 mai 1883. Du sieur Legrand, agent d'affaires, 23, rue des Halles. M. Sauvalle, 25, quai des Grands-Augustins. s. p.

Jugement du 2 mai 1883. De la Banque générale des Intérêts français (en liquidation), 177, boulevard Saint-Germain. Ouverture au 16 avril 1883. M. Maillard, 4, boulevard Saint-Michel. s. p.

Jugement du 5 mai 1883. De la Compagnie Sucrière de Méru (Oise), 9, Place de la Bourse. M. Chevillot, 7, rue Jean Lantier, s. p.

Convocations de Créanciers

10 mai, Compagnie de chauffage de Clichy-Paris.

10 mai, briqueteries et tuileries mécaniques de Moissac.

17 mai, Hôtels réunis.

Productions de Titres

Compagnie générale d'assainissement et de fertilisation chez M. Lamoureux, 14, rue Chanoinesse.

Délibérations

10 mai, Briqueteries et Tuileries mécaniques de Moissac.

21 mai, Villa Engénie.

Affirmations

17 mai, Société générale de halage à vapeur.

Rèditiions de compte

Comptoir financier du Nord. Les créanciers sont invités à se faire connaître à M. Cousin, syndic, 76, boulevard Saint-Michel.

11 mai, L'Entreprise.

Clôture d'opérations

Jugement du 31 mars 1883. Société Anti-Phylloxérique. — Petit Journal du Soir (l'Indépendant).

Assemblées de Créanciers

5 mai, Union Provinciale (clôture).

7 mai, Les Gauloises (vérification).

8 mai, Société Viticole Franco-Espagnole (clôture).

Convocations d'actionnaires

26 mai, 1 h., 16, rue de la Tour des Dames, Chemin de fer de Fougères.

11 mai, 2 h., 4, rue Charras. Grande Tuilerie de Bourgogne.

26 mai, 2 h., 12, boulevard des Capucines. La Clémentine.

2 juin, 3 h., 63, rue de Provence. Eclairage au gaz des hauts fourneaux et fonderies de Marseille.

25 mai, 3 h., 28, rue Bergère. Crédit Foncier Colonial.

28 mai, 2 h., Banque des Syndicats.

2 juin, 3 h., 15, Avenue Matignon. Chemins de fer Brésiliens.

21 mai, 9 h., 21, rue de Lisbonne. Société Lamartine.

30 mai, 3 h., 25, rue du Quatre-Septembre. Mines de Santa-Cruz.

24 mai, 6, rue d'Abbeville. Compagnie Marbrière des Pyrénées Centrales.

31 mai, 2 h., 10, cité Rougemont. Société du Placer Enfin.

26 mai, 2 h., 8, rue Port-Mahon. La Certal-dite.

22 mai, 4 h., 5, boulevard Saint-Michel. La Loi.

26 mai, 10 h., 29, rue Mosnier. Construction de chemins de fer et de travaux publics.

30 mai, 3 h., 54, rue Lecourbe, Société d'exploitation de tabacs.

24 mai, 2 h., 15, Chaussée-d'Antin, Eaux minérales de Pougès.

26 mai, 3 h., 30, rue Saint Georges, Eaux minérales de la Bourboule.

26 mai, 3 h., 3, rue Rougemont, Matériel de l'Entreprise.

23 mai, 3 h., 5, rue Drouot, Eaux minérales de Royat.

28 mai, 3 h., 68, Chaussée d'Antin, Compagnie Financière et Commerciale du Pacifique.

21 mai, 2 h., 37, rue de Clichy, Canal des Alpes.

23 mai, 2 h., 5, rue Cambon, Société des bâtiments et galeries Colbert.

12 juin, 4 h. 1/2, 14, rue Bergère. Canal maritime de Corinthe.

21 mai, 2 h., 48, rue Pagévin. Administration d'affichage et de publicité.

7 mai, 2 h., 22, rue de la Roquette. L'Union.

17 mai, 3 h., 11, rue Saint-Florentin. L'Industrie.

30 mai, 2 h., 3, rue Castiglione. L'Assurance Coloniale.

22 mai, 4 h., 17, rue Casette. Le Monde.

23 mai, 2 h. Cercle du Château-d'Eau.

22 mai, 2 h., 66, rue Basse du Rempart. Terrains de Théoule.

8 juin, 3 h., 45, rue de Maubeuge. Société anonyme immobilière du Trocadero.

8 juin, 4 h., 45, rue de Maubeuge. Société générale de constructions.

29 mai, 2 h., 129, faubourg Saint-Honoré. Immeubles du faubourg Saint-Honoré.

23 mai, 8 h. 1/2, 4, rue Ménars. Caisse Paternelle. (Associations mutuelles).

30 mai, 1 h., 4, rue Ménars. Caisse Paternelle Vie.

23 mai, 1 h., 4, rue Ménars, Caisse Paternelle accidents.

30 mai, 3 h., 100, rue Richelieu, Plâtrières réunies du bassin de Paris.

31 mai, 4 h., 26, quai de Passy, Ciments et chaux hydrauliques de Beffes.

15 mai, 2 h., 22, rue Caumartin, Tentures artistiques.

27 mai, 1 h., 10, Cité Rougemont, Compagnie française des Eaux minérales.

31 mai, 3 h., 5, rue Halévy, Compagnie générale Transatlantique.

20 mai, 4 h., 7, rue d'Argenteuil, Applications photographiques.

26 mai, 4 h., 41 (bis), rue de Chateaudun, Eaux d'Aulus.

1^{er} juin, 4 h., 51, rue Sainte-Anne, Banque Monétaire.

19 mai, 3 h., 8, rue Héroid, Annales politiques et littéraires.

31 mai, 4 h., 3, rue Louis-le-Grand. Viticulture Algérienne.

11 juin, 2 h., 10, rue de Lancry. Société de Construction de l'Hôtel des Chambres Syndicales.

29 mai, 8 h., 37, rue Grange-Batelière, Caillard Bayard et Cie.

31 mai, 2 h., 4, rue Le Peletier. Cire Minérale et pétrole.

28 mai, 3 h., 100, rue Richelieu. Banco popular espanol.

30 mai, 2 h., 100, rue Richelieu. Comptoir Lyon-Allemand.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

30 mai, 3 h., 17, rue Saint-Marc. Comptoir spécial des Valeurs en Banque.

Papier incombustible

Le *Moniteur industriel* nous apporte la nouvelle suivante :

On vient d'inventer un nouveau papier possédant la précieuse propriété d'être complètement indifférent à l'action du feu. Ce papier incombustible se prépare de la manière suivante : On forme un mélange de deux tiers de pâte ordinaire de papier et d'un tiers d'une pâte d'amiante (substance minérale filamenteuse, très difficile à fondre, et dont on fait des toiles et des mèches incombustibles) délayée dans une solution de sel commun et d'alun. On fait passer cette pâte mixte dans la machine qui doit la convertir en papier. Puis l'on plonge le papier obtenu dans un bain de gomme laque en dissolution dans l'alcool. On l'envoie ensuite sur les rouleaux dits « finisseurs », et à la sortie de ceux-ci, on peut les débiter en feuilles. Le sel et l'alun augmentent la force du papier et lui donnent, en même temps que l'amiante, de la résistance à l'action du feu. La gomme laque le rend imperméable à l'humidité et l'empêche de boire, de sorte qu'on peut y écrire ou y dessiner à l'encre ordinaire, comme sur les papiers déjà en usage dans les ateliers de dessinateurs et dans les bureaux. Ce papier convient donc parfaitement pour les billets de banque, les titres, les effets de commerce, les livres de compte, les actes civils et commerciaux, les papiers publics et les documents des archives, qui pourront, grâce à son absolue incombustibilité, être exposés impunément aux atteintes du feu dans un incendie.

Pour compléter cette invention, il fallait trouver des encres pouvant servir à l'écriture, à l'impression, à la typographie, à la lithographie, à la gravure, ainsi que des couleurs qui fussent, celles-ci comme les encres, indélébiles, incombustibles et inaltérables par l'action du feu. Précisément, un inventeur vient de présenter à la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, en même temps qu'une nouvelle combinaison de pâte à base d'amiante à faire du papier et du carton incombustible, des spécimens d'écriture, d'impression et de peinture faites sur ce papier et sur ce carton avec des encres et des couleurs jouissant des propriétés indiquées ci-dessus. Ces spécimens avaient été placés dans un four et portés à la température à laquelle on soumet d'ordinaire les pièces céramiques décorées. Après cette épreuve, la peinture avait conservé tout son éclat et toutes ses nuances, l'encre de l'écriture et de l'impression n'avait subi aucune altération ; de leur côté, le papier et le carton étaient restés absolument intacts : le premier avait encore toute sa souplesse et le second toute sa rigidité.

Sur la demande de quelques personnes, l'inventeur, en présence de la Société, exposa, pendant plusieurs minutes, à la flamme d'un bec de gaz, une feuille de son papier sur laquelle il avait écrit avec de l'encre de sa composition : ni le papier ni l'encre n'ont été altérés. Afin de démontrer par une épreuve des plus concluantes quelle température pouvaient supporter le papier et l'encre présentés par lui, l'inventeur a soumis à l'examen de la Société une lithographie sur papier, de 18 centimètres sur 15 centimètres représentant une scène maritime. Cette feuille de papier a été, sous les yeux de la Société, placée entre deux couches de verre en fusion ; maintenue dans cette position pendant un temps assez long, elle a résisté complètement à l'action de la chaleur ; elle est demeurée intacte et l'impression a conservé toute sa netteté.

Après le papier de toile, de bois et d'ortie, le papier incombustible, etc., un inventeur anglais a trouvé que l'herbe des gazons qui embellissent nos squares pourrait être utilisée avec un certain succès.

On se sert indifféremment d'herbe, jeune ou vieille, aussi longtemps qu'elle contient encore une quantité notable de sève.

Traînée à l'état frais et réduite en pulpe, l'herbe fournit une fibre très flexible, soyeuse, longue et tenace.

Ces qualités permettent de se servir de cette pulpe pour fabriquer du papier à dessiner ou à calquer même, parce qu'elle fournit une surface fine et lisse d'une grande transparence.

Un sol de qualité médiocre peut donner

annuellement par mètre environ de trois à sept kilogrammes de gazon frais ; un kilogramme de gazon frais donne un quart à un sixième de son poids en gazon sec, lequel produit à peu près de un tiers à un quart de papier fin.

Par conséquent, un hectare de terrain, planté en gazon, peut fournir en moyenne 3,083 kilogrammes de papier !

LA SPÉCULATION DEVANT LES TRIBUNAUX

Poursuivant le cours de ses exploits, le maître chanteur Pommier vient de faire assigner par des prête-noms, complices inconscients de ses manœuvres malhonnêtes, les anciens directeurs et administrateurs de la *Centrale Incendie* en police correctionnelle. C'est à l'audience du 5 mai, devant la 11^e Chambre que se sont ouverts les débats que nous reproduisons :

Audience du 5 mai
11^e Chambre

DÉPUTÉ SUPPLÉANT DE JUGE DE PAIX. — IMMUNITÉ PARLEMENTAIRE. — NULLITÉ DE LA POURSUITE RELATIVEMENT AU DÉPUTÉ. — COMPÉTENCE DU TRIBUNAL RELATIVEMENT AUX AUTRES PRÉVENUS.

Lorsqu'un député est en même temps suppléant de juge de paix, il ne peut être assigné devant aucune juridiction de répression. Il n'y a donc pas lieu, par un Tribunal correctionnel, de se déclarer incompetent, parce que ce serait devant la première chambre de la Cour d'appel qu'un suppléant de juge de paix doit être cité.

Le Tribunal doit déclarer la poursuite nulle de plein droit, et, s'il y a d'autres personnes assignées pour les mêmes faits que le député, le Tribunal doit retenir l'affaire en ce qui concerne ces personnes.

Plusieurs groupes d'actionnaires de la Compagnie d'assurances contre l'incendie la *Centrale* ont assigné les anciens directeurs et administrateurs devant la onzième chambre correctionnelle. Ils leur reprochent des infractions à la loi de 1867 sur les Sociétés.

Parmi les anciens administrateurs se trouve M. Dreux-Linget, député, qui est, en même temps, suppléant du juge de paix du canton d'Orgères (Eure-et-Loir).

Les demandeurs sont représentés à la barre par M^{es} Duverdy, Valframbert et Droz. Les défenseurs sont assistés de M^{es} Barboux, Louchet, Durrieu, Durier et Cartier, avocats.

A l'appel de l'affaire M^e Barboux prend des conclusions pour demander au Tribunal de se déclarer incompetent. Il se fonde sur ce que M. Dreux-Linget, étant suppléant de juge de paix, ne peut, en matière correctionnelle, être jugé que par la première chambre civile de la Cour d'appel.

M^{es} Barboux et Louchet développent ce moyen, et ils exposent que, d'après la loi et la jurisprudence, l'affaire étant liée, d'une manière indivisible, avec toutes les personnes citées, aucune disjonction ne saurait être prononcée, et que toutes ces personnes doivent comparaître, en même temps que M. Dreux-Linget, devant la seule juridiction qui puisse apprécier les faits qui lui sont reprochés, c'est-à-dire devant la première chambre de la Cour. La compétence exceptionnelle établie par la loi pour les magistrats et les officiers de police judiciaire s'étend à toutes les personnes qui sont poursuivies en même temps qu'eux et pour les mêmes faits. La qualité de député de M. Dreux-Linget ne fait pas disparaître sa fonction de suppléant de juge de paix, et ne peut pas le priver de revendiquer la juridiction particulière établie pour les magistrats.

M^e Duverdy répond que la qualité de député prime toute autre qualité, qu'en l'absence d'une autorisation de la Chambre, la citation donnée à M. Dreux-Linget n'a pu produire aucun effet. Le Tribunal ne peut même pas statuer sur ses conclusions d'incompétence ; car, si le Tribunal se déclarait compétent, il ferait acte de juridiction relativement à un député, ce qui est interdit par les lois constitutionnelles. La poursuite n'est pas liée avec le député, elle ne

peut pas l'être. Il doit disparaître de l'instance. Il ne reste donc devant le Tribunal que les autres personnes assignées dont aucune n'est revêtue d'une qualité pouvant lui permettre de demander à être renvoyée devant la 1^{re} Chambre de la Cour. Le Tribunal doit donc écarter le député de la poursuite et statuer à l'égard des autres défendeurs.

M. le substitut *Bulot* a conclu à ce que le Tribunal se déclarât incompetent à l'égard de tous les prévenus.

Après délibération en la chambre du conseil, le Tribunal a rendu le jugement suivant :

« Attendu qu'au nombre des prévenus assignés par divers actionnaires de la Compagnie d'assurances la *Centrale*, se trouve M. Dreux-Linget, membre de la Chambre des députés ;

« Qu'aux termes de l'article 14 de la loi organique du 2 août 1875, aucun membre, soit du Sénat, soit de la Chambre des députés, ne peut être, pendant les sessions, poursuivi en matière correctionnelle qu'après, sauf le cas de flagrant délit ;

« Que ce privilège est d'ordre public ; que le prévenu lui-même ne saurait y renoncer ;

« Que la conséquence de ces principes est de frapper d'une nullité radicale l'assignation, en ce qui concerne le prévenu membre de la Chambre des députés ;

« Que cette nullité, de même que le privilège, est d'ordre public ;

« Que le tribunal, indépendamment des conclusions prises par les parties, doit se pourvoir d'office ;

« Par ces motifs ;

« Déclare nulle et de nul effet les assignations à l'égard de Dreux-Linget, l'autorisation de la Chambre n'étant pas produite ;

« Le met hors de cause ;

« Et attendu que, dans cette situation, l'affaire ne saurait être considérée comme liée à son égard ;

« Qu'il ne saurait être admis à poser des conclusions à l'audience, et que le Tribunal ne peut statuer sur celles déposées en son nom à raison de sa qualité de suppléant de la justice de paix d'Orgères, qualité qui le rendrait justiciable de la 1^{re} Chambre de la Cour ;

« Que le Tribunal ne saurait également statuer sur le désistement qui pourrait être donné à l'audience au nom des demandeurs, en ce qui concerne Dreux-Linget ;

« Et statuant sur les conclusions prises au nom des autres parties en cause ;

« Attendu qu'elles ont été régulièrement assignées ; et que le Tribunal est compétent pour statuer sur les délits qui leur sont reprochés ;

« Le Tribunal retient l'affaire en ce qui les concerne et ordonne qu'il sera plaidé au fond. »

Après ce jugement, la cause été renvoyée à huitaine.

Nous ferons connaître le jugement qui interviendra, pour aujourd'hui, bornons-nous à constater la vigueur avec laquelle l'avocat d'un défendeur s'est exprimé sur le compte de l'inspireur de toute la procédure.

Communications financières

Le mouvement de recul s'est poursuivi sur nos fonds publics. Les offres ont été assez nombreuses pour que les premiers cours cotés sur les rentes l'aient été encore au-dessous des derniers prix cotés jusqu'à ce jour. La spéculation ne s'en est pas tenue là, et sous l'influence de ses ventes, la baisse n'a pas tardé à faire de nouveaux progrès. Il faut constater, d'autre part, que le marché du comptant a eu à supporter de nombreuses ventes, qui, sur ce marché, ont ramené le 5 0/0 à 108 80, pendant que ce fonds fléchissait à terme à 109 10.

Banque de France. — 5,430.

Banque de Paris. — 1,045.

Crédit Foncier. — Se maintient vigoureusement en hausse. Les capitaux de placement continuent à se porter sur les obligations foncières. Celles de 1879, actuellement libérées, après avoir hésité un instant au moment des versements appelés à parfaire cette libération, reprennent leur marche en avant.

Crédit Lyonnais. — A faibli quelque peu ; mais aussitôt le raffermissement de nos fonds d'Etat, reprendra son niveau.

Crédit Mobilier. — En baisse de plus en plus accentuée.

Crédit Général français. — La dégringolade des cours n'a plus de tenue. On fait 405 à près 408.

Gas Parisien. — Se maintient à 1,380.

PETITE CORRESPONDANCE

M. P.-A..., à Caen (Calvados). — Nous avons raillé le *Crédit Im. par.* qu'à nos yeux c'est encore une création chinoiserie et que l'argent qu'on y mettra est de l'argent perdu. On ne fait pas d'opérations de cette nature avec des liards. C'est par centaines de millions qu'il faut agir et encore ne saurait-on réussir si on n'a l'agrément gouvernemental. Rappelez-vous le *Crédit rural*, le *Crédit communal*, le *Crédit Foncier Suisse*, la *Banque hypothécaire*, l'*Hypothèque Foncière* et tant d'autres qui n'ont fait que passer : Nous regrettons sincèrement de vous voir mettre des fonds dans cette conception. Vous pouviez faire un placement hypothécaire beaucoup plus avantageux. A propos d'hypothèques, vous avez dû recevoir une lettre du conseil du S..., vous indiquant la marche à suivre d'accord pour vous donner satisfaction ?

M. P..., à Saint-Ideuc en Paramé (Ille-et-Vilaine). — N° 1. Il est difficile de vous parler de cette affaire qui vient bien rarement sur le marché. N° 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 déplorables ; la meilleure de toutes ne vaut rien, vous êtes même exposé à verser le complément de votre numéro 6. Tous ces titres se tenaient, la chute du plus important a entraîné la débâcle du restant. — N° 11, mauvais ; N° 12, vaut à peine 125 fr. N° 13, Vous avez été trompé par une fausse appellation. Ces obl. n'étaient hypothécaires que de nom et pas du tout de fait. Vous n'êtes donc qu'un créancier ordinaire et ne jouissez d'aucun privilège. Il y a eu la manœuvre déloyale de la part des lanceurs de l'affaire, mais sont-ils tangibles ? Nous en doutons. En résumé, votre portefeuille qui vous a coûté sans doute bien cher à composer, ne représente plus rien. Le mieux serait encore de le liquider et de faire un emploi sérieux du produit de sa liquidation.

M. V..., à Cirey-sur-Vezauve, (Meurthe-et-Moselle) 1^o La liquidation marche assez bien pour les obl. qui rentreront dans leur argent, mais les actionnaires ne toucheront presque rien. 2. La *Ramie* achève tout doucement de manger son capital, sans rien faire d'utile pour personne. Nous ne pouvons que vous plaindre d'avoir suivi les conseils de la Banque.

U. G. du C... — Quant à espérer un remboursement, c'est bien aléatoire. Cependant nous examinerons le cas. 3. On ne vous paie pas vos intérêts ? faites une mise en demeure régulière et assignez soit en liquidation judiciaire, soit en déclaration de faillite. Nous ignorons sous quelle forme a été établie cette Société. 4. Si la somme en vaut la peine, envoyez-nous un pouvoir pour agir en votre nom, en reddition de compte.

M. C., à Briançon (Hautes-Alpes). — Au moment de répondre, nous devons vous rappeler que nous ne prononçons que sur la valeur intrinsèque actuelle des affaires dont vous avez des titres. Peut-être avez-vous acquis à des cours inférieurs et notre mauvais correspond peut-être à bon pour vous. Sous ces réserves, nos 1 et 2, mauvais — 3, sans marché, cependant rien de dangereux — 4, valeur fort aléatoire — 5 et 6, trop étroitement liés à un grand établissement qui fait du jeu son principal moyen d'existence : d'ailleurs, en Italie toujours périlleux — 7, une des plus mauvaises Compagnies, le portefeuille est bourré de risques dangereux — 8, ne donnera pas de bénéfices réels avant longtemps, primes trop bon marché pour être rémunératrices — 9, excellent — 10, déplorable — 11, très bon, — 12, mauvaise situation qui doit conduire à la liquidation judiciaire, trop de tripotages intimes — 13, mauvais — 14, deviendra très bon, très productif — 15, affaire trop majorée, liquidera — 16, même que ci-dessus — 17, mauvaise valeur — 18, valeur assez bonne quoique étrangère — 19, nous vous rappelons qu'à nos yeux, affaire italienne est synonyme d'affaire périlleuse.

AVIS D'ADJUDICATIONS.

Le samedi 9 juin, à l'Hôtel de Ville, à Lyon, il sera procédé, à 1 heure 1/2 de l'après-midi, à l'adjudication publique sur soumissions cachetées, d'une fourniture de :

6000 quint. mét. de blé tendre.	
200 — Riz.	
200 — Haricots.	
100 — Sel.	

Le même jour et au même lieu, à 2 h., il sera procédé à l'adjudication de :

1,500 quint. mét. de Foin.	
2,000 — Paille de froment.	
600 — Paille de seigle.	
5,000 — Avoine.	
25 — d'orge.	

Le tout à livrer dans les magasins militaires de la place de Lyon.

MARCHÉ DE PARIS.

Paris, 18 mai 1883.

En culture, comme en commerce, les offres sont peu nombreuses, la demande n'est pas bien active, la meunerie ne montre pas plus d'empressement que précédemment; les blés de bonne qualité sont assez recherchés, ils se vendent facilement à des prix bien tenus et sans changement sur la semaine dernière.

FARINES. — Les farines accusent une baisse de 50c. par sac sur tous les termes. On cote : farines neuf-marques courant 56.75 à 57 le sac; juin 57.25; juillet-août 58.25; quatre derniers mois 59.50.

BLÉS. — Les offres sont peu nombreuses, la meunerie est très modérée dans ses achats et les prix restent bien tenus aux mêmes cours que la semaine dernière.

On cote les 100 kil. en gare d'arrivée: blé blanc 26.25 à 26.50; blé roux 24.50 à 25.75.

Les blés étrangers, peu offerts, sont sans changement. Les roux d'hiver d'Amérique n° 2 sont tenus de 27 à 27.50 pour disponible; les Saint-Louis, très rares, à 28; les Michigan de 25.75 à 26 et les Californie n° 1 de 27.25 à 27.50. Le tout par 100 kil. sur wagon au Havre ou Dunkerque.

Les blés de Pologne sont tenus à 25.75 les 100 kil. sur wagon à Rouen.

Les Bombay-Club n° 1 valent 27 fr. pour livraison sur le mois prochain.

SEIGLES. — Les affaires sont plus calmes, il y a acheteurs à 16.50, mais les vendeurs tiennent de 16.75 à 17 les 100 kil. en gare d'arrivée pour le disponible.

ORGES. — Les affaires sont presque nulles, les cours sont calmes. On cote les 100 kil. en gare d'arrivée : provenance de la Champagne 19.50 à 20; orges du Gâtinais 18.50 à 18.75; de Beauce 18 à 18.50.

AVOINES. — Les belles qualités sont très recherchées et fermement tenues. Les 100 kil. en gare d'arrivée sont cotés : avoines 1^{er} choix 20.75 à 21.25; noires 1^{re} qualité 20.50 à 21; noires ordinaires 20 à 20.50; grises de Beauce 19.55 à 20; grises d'hiver du Centre, 19.75 à 20; blanches 18.50 à 19.

Les avoines étrangères sont fermement tenues et cotées : Suède 18.25 les 100 k. c. f. et as. Rouen; les Pétersbourg 16 à 16.50 suivant poids. Les avoines de Libau sont peu offertes et valent : les blanches 16 à 16.50 c. f. et ass.; les noires 18.

MAIS. — Les affaires sont peu importantes; les maïs blancs d'Amérique sont tenus à 17 les 100 kil. sur wagon au Havre; les bigarrés de 16.50 à 16.75 disponible ou livrable.

SARRASINS. — Les affaires sont insignifiantes, les cours sont nominaux de 16.75 à 17 les 100 kil. en gare d'arrivée pour provenances de Bretagne.

ISSUES. — La demande est moins active, les offres en disponible sont très modérées et les prix se maintiennent assez bien. On cote les 100 kil. en gare d'arrivée pour provenances du rayon : gros son 15.50 à 15.75; remoulages blancs 14.50 à 15.50; remoulages bis 14 à 14.50; farine de seigle 24.26; drèche de grains compressée 5.50; liquide 75 c. l'hect.

REVUE HEBDOMADAIRE

Nos marchés de province sont bien moins garnis. La culture semble vouloir attendre pour vendre et veut voir d'abord comment se comportera la récolte. La fermeté prévaut sur beaucoup de points; on constate même de la hausse dans le Sud-Ouest, où l'état météorologique n'est rien moins que satisfaisant. La meunerie n'écoule pas facilement sa fabrication et entrevoit un ralentissement prochain dans la vente de ses issues; c'est pourquoi elle borne ses achats au strict nécessaire, d'autant que les ports d'acheminement passable de blé dans l'intérieur.

L'importation se continue dans des proportions assez satisfaisantes. Les prix sont en reprise générale dans nos ports, mais avec affaires difficiles.

Nous relatons, d'après les documents des Douanes, que nous avons importé pendant la première quinzaine d'avril . . . 287.607 hect. qui, additionnés aux chiffres de l'importation du 1^{er} août au 31 mars . . . 11.246.657 —

en élèvent le total au 15 avril à . . . 11.534.264 —
Contre en 1881-82. . . 10.585.515 —
Contre en 1880-81. . . 14.478.994 —
Contre en 1879-80. . . 19.591.920 —
Contre en 1878-79. . . 20.200.919 —

A notre marché mercredi, les affaires n'ont pas eu grande importance. Les offres de la culture et du commerce ont été modérées. En résumé, les prix des bonnes qualités ont été fermement tenus; les blés inférieurs ont été de défaite laborieuse.

BLÉ DE TERME. — Les cours ont été fermes durant toute la semaine, mais avec peu d'affaires. La spéculation semble disposée à acheter les termes éloignés, mais on voudrait au préalable, voir l'effet d'une bonne température, pour ne traiter qu'en baisse.

En Angleterre, la marchandise s'est casée plus aisément et la tendance s'est raffermie. Les détenteurs ont essayé de relever les prix, mais sans grand succès.

la confiance paraît limitée en raison de l'importance des stocks visibles aux Etats-Unis et des derniers avis de baisse. — Sur les marchés de l'intérieur, les offres des fermiers sont restreintes et, les besoins aidant, on relate de la fermeté et même un peu de hausse.

Dans les qualités indiquées plus bas, comme faisant route pour le Royaume-Uni, 1,293,400 hectolitres sont attendus comme devant arriver courant de la semaine prochaine.

Les quantités de blés en mer, s'élevant aux dernières dates :

En destination de l'Angleterre à	6,968,700 hect.
En destination du Continent à	1,334,000 —
Ensemble pour l'Europe	8,302,700 hect.
contre la semaine précédente 7,772,000 hect.	
contre l'année dernière	9,010,300 —
Différence en moins pour cette année	707,600 hect.

Les quantités de farines en mer s'élevaient :

En destination de l'Angleterre à	349,900 quint.
En destination du Continent à	» 300 —
Total pour l'Europe	350,000 quint.
contre l'année dernière	391,100 —
Soit en moins p. celle-ci	40,900 quint.

Les exportations des Etats-Unis dans la semaine du 28 avril au 5 mai ont été :
Sur la France de 87,500 hect.
— l'Angleterre de 290,000 —
— autres ports du Continent de 72,000 —
Soit au total 449,500 hect.
contre l'année dernière 304,500 —
Soit en plus p. cette année 145,000 —

Les marchés étrangers sont plus calmes en clôture.

ETATS-UNIS. — Le rapport pour le mois de mai, du Bureau du département de l'Agriculture à Washington constate que la condition moyenne du froment d'hiver est de 83 1/2 contre 80 pour le mois d'avril.

Les rapports sur les froments de printemps ne sont pas encore complets, mais il est probable que l'augmentation de l'étendue du terrain ensemencé de froment du printemps suffira à peine pour compenser la diminution de l'étendue emblavée en froment d'hiver.

D'après les perspectives actuelles, il y aurait une diminution d'environ 77 millions de bushels pour le blé d'hiver sur la récolte de l'année dernière.

Le gérant : L. BOURGEON.

Imprimerie L. BOURGEON, rue St-Paul, 33-38.

CONTENTIEUX LYONNAIS
9, RUE DE LA MARTINIÈRE, LYON

AGENCE de RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX & d'AFFAIRES LITIGIEUSES
Sur la France et l'étranger.

Spécialement recommandée au commerce et à l'industrie par une grande quantité de sociétés financières de France et de l'Europe.

TARIF DES RENSEIGNEMENTS		TARIF DES RECouvreMENTS	
N° 1 25 bulletins	fr. 32.50	N° 1. Sur Lyon	5 0/0
N° 2 50 id.	60 »	N° 2. Sur la France	6 0/0
N° 3 100 id.	100 »	N° 3. Sur Corse et Algérie	10 0/0
N° 4 200 id.	190 »	N° 4. Sur l'étranger	15 0/0
N° 5 500 id.	400 »	N° 5. Aux risques et périls de l'agence	50 0/0

Un seul renseignement sur la France, 2 fr.; sur l'étranger, 3 fr.

COURS OFFICIEL DES MARCHANDISES EN GROS SUR LA PLACE DE LYON

Constaté par la Commission désignée par la Chambre de Commerce

Abréviations : N nominal. — M manque. — S. C. sans cours. | Les prix sont cotés aux 100 kil. et au kil.; pour les spiritueux, à l'hectolitre et entropôt, et hors barrières pour les marchandises sujettes aux droits d'octroi.

Lyon, le 18 mai 1883.

GRAINS ET FARINES	ACQUITTÉ	GRAINS ET FARINES	ACQUITTÉ	GRAINS ET FARINES	ACQUITTÉ
Blé de pays les 100 kil.	24 50	Café Java jaune les 100 kil.	355	Zinc laminé autres marques les 100 kil.	54
Blé de Russie id.	26 50	Demerari id.	360	Fer en barres, au coke 1 ^{re} classe id.	21
Province Danubienne id.	23 25	Gayra gragé id.	350	Sablonie (poterie) id.	30
d'Algérie tendre id.	S. C.	non gragé id.	310	Mercurio id.	425
Bombay dur id.	S. C.	Saint-Domingue id.	283		430
Seigle id.	15 25	Gonaves id.	315		
Orges de brasserie id.	21	Guadeloupe habitant id.	405		
de mouture id.	17	bonifieur id.	420		
Avoine id.	18 50	Moka Zanzibar. Aden id.	420		
Blé de commerce 1 ^{re} les 100 kil.	42 50	Porto-Rico id.	375		
de boulangerie 1 ^{re} id.	40	Macaribo toiles d'aloés et d'india id.	M		
de 2 ^e id.	39				
de 3 ^e id.	40				
de 4 ^e id.	41				
de 5 ^e id.	42				
de 6 ^e id.	43				
de 7 ^e id.	44				
de 8 ^e id.	45				
de 9 ^e id.	46				
de 10 ^e id.	47				
de 11 ^e id.	48				
de 12 ^e id.	49				
de 13 ^e id.	50				
de 14 ^e id.	51				
de 15 ^e id.	52				
de 16 ^e id.	53				
de 17 ^e id.	54				
de 18 ^e id.	55				
de 19 ^e id.	56				
de 20 ^e id.	57				
de 21 ^e id.	58				
de 22 ^e id.	59				
de 23 ^e id.	60				
de 24 ^e id.	61				
de 25 ^e id.	62				
de 26 ^e id.	63				
de 27 ^e id.	64				
de 28 ^e id.	65				
de 29 ^e id.	66				
de 30 ^e id.	67				
de 31 ^e id.	68				
de 32 ^e id.	69				
de 33 ^e id.	70				
de 34 ^e id.	71				
de 35 ^e id.	72				
de 36 ^e id.	73				
de 37 ^e id.	74				
de 38 ^e id.	75				
de 39 ^e id.	76				
de 40 ^e id.	77				
de 41 ^e id.	78				
de 42 ^e id.	79				
de 43 ^e id.	80				
de 44 ^e id.	81				
de 45 ^e id.	82				
de 46 ^e id.	83				
de 47 ^e id.	84				
de 48 ^e id.	85				
de 49 ^e id.	86				
de 50 ^e id.	87				
de 51 ^e id.	88				
de 52 ^e id.	89				
de 53 ^e id.	90				
de 54 ^e id.	91				
de 55 ^e id.	92				
de 56 ^e id.	93				
de 57 ^e id.	94				
de 58 ^e id.	95				
de 59 ^e id.	96				
de 60 ^e id.	97				
de 61 ^e id.	98				
de 62 ^e id.	99				
de 63 ^e id.	100				
de 64 ^e id.	101				
de 65 ^e id.	102				
de 66 ^e id.	103				
de 67 ^e id.	104				
de 68 ^e id.	105				
de 69 ^e id.	106				
de 70 ^e id.	107				
de 71 ^e id.	108				
de 72 ^e id.	109				
de 73 ^e id.	110				
de 74 ^e id.	111				
de 75 ^e id.	112				
de 76 ^e id.	113				
de 77 ^e id.	114				
de 78 ^e id.	115				
de 79 ^e id.	116				
de 80 ^e id.	117				
de 81 ^e id.	118				
de 82 ^e id.	119				
de 83 ^e id.	120				
de 84 ^e id.	121				
de 85 ^e id.	122				
de 86 ^e id.	123				
de 87 ^e id.	124				
de 88 ^e id.	125				
de 89 ^e id.	126				
de 90 ^e id.	127				
de 91 ^e id.	128				
de 92 ^e id.	129				
de 93 ^e id.	130				
de 94 ^e id.	131				
de 95 ^e id.	132				
de 96 ^e id.	133				
de 97 ^e id.	134				
de 98 ^e id.	135				
de 99 ^e id.	136				
de 100 ^e id.	137				
de 101 ^e id.	138				
de 102 ^e id.	139				
de 103 ^e id.	140				
de 104 ^e id.	141				
de 105 ^e id.	142				
de 106 ^e id.					